



CONTEXTE DE CRÉATION

► En janvier 2016, l'Etat, l'AdCF, l'ADF, Routes de France, le STRRES et l'IDRRIM, signataires de la charte d'engagement ont créé l'Observatoire national de la route. Piloté par l'IDRRIM, il réunit :

- Les gestionnaires routiers, État et collectivités ;
- Les professions routières.

Destiné à éclairer les acteurs de la route dans la gestion de leur patrimoine routier, il porte deux grandes orientations stratégiques :

- Partager les connaissances ;
- Objectiver l'état du réseau routier.

L'enjeu est de proposer un outil d'aide à l'optimisation des politiques d'entretien routier en s'intéressant aux **chaussées** et aux **ouvrages d'art**.



► Une initiative de :

21 000 km

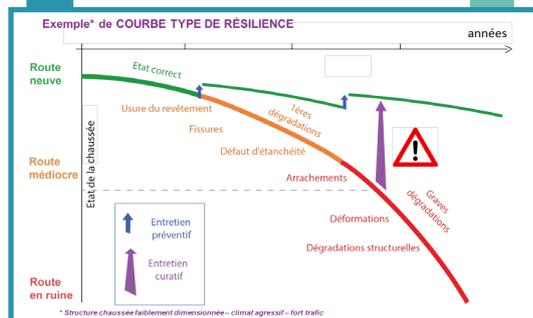
de réseau national
dont 9 000 km
concédés

377 000 km

de réseau
départemental

673 000 km

de réseau
communal et
intercommunal



+ 200 000
ponts en France



+ 1 000 000 km
de routes en
France

ENJEUX

► L'ONR entend apporter des éléments de réponse concernant l'optimisation de la « dette grise » (notion qui représente le surcoût financier, à terme, d'un éventuel sous-entretien chronique d'une infrastructure) en objectivant l'évolution de l'état du réseau routier au regard des moyens consacrés à son entretien, et en accompagnant les maîtres d'ouvrages dans leurs prises de décisions.

Acteurs publics

ENJEUX POUR LES ACTEURS PUBLICS

- Acquérir des connaissances sur la gestion du patrimoine
- Comparer les pratiques entre gestionnaires
- Adapter les moyens consacrés à l'entretien
- Organiser une programmation sur le long terme

Acteurs privés

ENJEUX POUR LES ACTEURS PRIVÉS

- Améliorer la visibilité du marché et des besoins
- Développer les compétences nécessaires
- Construire les réponses adaptées



L'ONR C'EST AUSSI :

Des fiches **Partages d'expériences** : faire connaître et valoriser des pratiques vertueuses ou innovantes en matière de politique de gestion et d'entretien du patrimoine routier.



ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

► Le Comité de pilotage, composé des membres signataires de la Charte et de l'expertise technique (Cerema et consultant), se réunit plusieurs fois par an afin d'encadrer les différentes étapes de la démarche. Le fonctionnement de l'Observatoire repose sur un cycle annuel en 3 étapes :



ACQUISITION DE DONNÉES

L'acquisition des données techniques et financières auprès des gestionnaires se fait avec la collaboration des associations de collectivités (ADF et AdCF) et de l'État (DGITM) : par enquêtes pour les collectivités et à partir des données publiques pour le réseau routier national.



TRAITEMENT & ANALYSE

Le traitement et l'analyse des informations reposent sur une anonymisation des données et se réalisent avec l'appui du Cerema et d'un consultant.



DIFFUSION ET VALORISATION

L'ONR publie annuellement un rapport public présentant les résultats globaux à l'échelle nationale et des rapports spécifiques à destination des participants. Des actions complémentaires développées au sein de l'IDRRIM peuvent accompagner ces rapports.